



ASSOCIATION
CANADIENNE DES
THÉRAPEUTES
DU SPORT

Entente de reconnaissance mutuelle **MISE À JOUR**

Voici des renseignements très importants pour les étudiants inscrits dans les établissements agréés par la CAATE aux États-Unis et les établissements agréés en Irlande.

Comme annoncé le 1^{er} octobre 2019, l'Association canadienne des thérapeutes du sport se retirera de l'entente de reconnaissance mutuelle avec le Board of Certification (BOC - États-Unis) et Athletic Rehabilitation Therapy Ireland (ARTI) le 29 novembre 2019.

Selon les commentaires reçus depuis le 1^{er} octobre, l'ACTS offre une option de protection des droits acquis. En voici les détails :

Étudiants actuellement inscrits dans les établissements agréés

Les personnes actuellement inscrites dans les établissements agréés par la CAATE aux États-Unis ou les établissements agréés en Irlande le **1^{er} octobre 2019** peuvent passer l'examen national d'agrément dans les **trois années** de l'obtention de leur diplôme du programme, à condition de répondre à toutes les autres exigences, notamment la soumission des documents suivants :

- Une preuve de leur inscription comme étudiant à temps plein le 1^{er} octobre 2019 dans un établissement agréé par la CAATE aux États-Unis ou un établissement agréé en Irlande;
- Une preuve qu'elles sont membres agréés en règle du Board of Certification (BOC) ou de Athletic Therapy, Rehabilitation, Ireland (ARTI);
- Les relevés de notes officiels;
- Une preuve qu'elles sont actuellement qualifiées en premiers soins et soins vitaux en réanimation ou premières intervenantes;
- Un exemplaire de leur inscription (fédérale et d'État), le cas échéant;
- Les frais d'inscriptions applicables.

Entraîneurs sportifs actuellement agréés ou personnes actuellement agréées par ARTI :

Les personnes qui sont entraîneurs sportifs agréés ou agréées par ARTI et veulent subir l'examen d'agrément national de l'ACTS ont jusqu'au **29 novembre 2019** pour faire une demande et être approuvées à titre de candidates internationales temporaires de l'ACTS. Si votre demande est

approuvée avant le 29 novembre 2019, cela signifie que vous avez fourni toute la documentation et répondu à toutes les exigences nécessaires avant le délai. Une fois l'approbation accordée, vous serez candidat international temporaire et aurez **12 mois** à partir de la date d'approbation pour passer l'examen d'agrément national de l'ACTS.

Veillez envoyer vos questions à info@athletictherapy.org.